

UNDEF



The United Nations
Democracy Fund

**CLAUSE D'ÉVALUATION A POSTERIORI DES PROJETS DU FONDS DES
NATIONS UNIES POUR LA DÉMOCRATIE
Contrat N°.PD:C0110/10**

RAPPORT D'ÉVALUATION



**UDF-RAS-10-369 : Renforcement des capacités des journalistes et blogueurs
arabes pour la promotion des droits de l'Homme**

**Date : 27 octobre 2014
Résumé Exécutif en Anglais**

Remerciements

Les évaluateurs expriment leur reconnaissance envers toutes les personnes qui ont contribué de leur temps et de leur énergie pour les aider à mener ce travail à bien. Ils souhaitent en particulier remercier Mme Jalila Boukari, directrice du projet au sein de l'Institut arabe des droits de l'Homme, ainsi que Mme Soumicha Riyaha, qui a dirigé sa mise en œuvre au Maroc, pour leur disponibilité et celle de leurs équipes, ainsi que pour les efforts d'organisation qu'elles ont faits pour assurer le succès du travail d'évaluation. Les évaluateurs sont également reconnaissants à tous les participants aux formations rencontrés ou interviewés, pour les informations qu'ils ont bien voulu fournir.

Bien entendu, les évaluateurs sont seuls responsables d'éventuelles erreurs ou omissions contenues dans le présent rapport.

Note

Les opinions exprimées dans le présent rapport sont celles des évaluateurs. Elles ne représentent en aucun cas les positions du FNUD ou des institutions mentionnées dans le texte.

Auteurs et contributeurs

Le présent rapport a été rédigé par Pierre Robert, assisté pour la recherche et les interviews en arabe par Tamara Nasser.

Aurélie Ferreira a révisé le rapport.

L'évaluation a été organisée par Aurélie Ferreira, Consultante chargée d'évaluations pour Transtec, sous la direction d'Eric Tourrés, Directeur de projet.

Table des matières

I. EXECUTIVE SUMMARY	1
II. RÉSUMÉ EXÉCUTIF	5
III. INTRODUCTION ET CONTEXTE DU PROJET	9
(i) Objectifs du projet et de l'évaluation	9
(ii) Méthodologie de l'évaluation	9
(iii) Contexte régional du projet	10
IV. OBJECTIFS, STRATÉGIE ET MISE EN ŒUVRE DU PROJET	13
(i) Objectifs du projet.....	13
(ii) Logique d'intervention	13
(iii) Mise en œuvre du projet.....	14
V. CONSTATATIONS ET RÉPONSES AUX QUESTIONS ÉVALUATIVES	15
(i) Pertinence	15
(ii) Efficacité	18
(iii) Efficience	21
(iv) Impact	21
(v) Pérennité	23
VI. CONCLUSIONS	24
VII. RECOMMANDATIONS	25
ANNEXE 1 : QUESTIONS ÉVALUATIVES	26
ANNEXE 2 : DOCUMENTS EXAMINÉS	27
ANNEXE 3 : PERSONNES RENCONTRÉES	28
ANNEXE 4 : LISTE DES ABRÉVIATIONS	29

I. Executive Summary

(i) The project

This is the report of the evaluation of the project entitled “Reinforcing the capacities of Arab bloggers and journalists for the promotion of human rights”, implemented from February 2012 to January 2014 by the Arab Institute for Human Rights (AIHR), a regional non-governmental organization based in Tunisia. The project budget was US\$247,500. The IADH implemented the project in cooperation with its member organizations in Egypt, Lebanon and Morocco, as well as in Tunisia. The project involved training participants from nine Middle Eastern countries.

The objective of the project was to “reinforce the capacities of Arab citizen journalists and bloggers in relation to the promotion and protection of human rights and to more effective participation in the region’s democratic transition processes”. The project document divided this objective into three sub-objectives, as follows:

- To increase the theoretical knowledge and practical skills of young bloggers and citizen journalists in the Arab countries targeted by the project, in the fields of human rights and democracy;
- To improve their use of techniques aiming at promoting human rights and at carrying out online lobbying;
- To encourage communication and coordination among young citizen journalists and bloggers, through the establishment of networks in support of their enhanced participation in democratic transition processes taking place in the Arab region.

(ii) Evaluation findings

The project was **relevant** as a human rights education activity, to the extent it responded to the fact, accurately identified in the project document, that the targeted bloggers and journalists were not always familiar with the human rights principles and the international procedures for the protection of human rights. It was also relevant in that it addressed the need to help participants better understand the nature of human rights lobbying, and to a lesser extent in that it helped them to network. However the relevance of the project was undermined by an insufficient analysis of the actual needs of the target groups in relation to human rights, and by an insufficient level of adaptation to technological change and to the way bloggers and journalists communicate. The lack of focus on the security of communications and on resilience in the face of censorship and intimidation also undermined relevance.

The project’s relevance could have been substantially improved, had the AIHR implemented the following actions:

- To better study the role and influence of bloggers and journalists, on the basis of the many academic studies and NGO reports, available as early as 2010 on this issue;
- To better understand the technical and security constraints under which bloggers and journalists were operating, with a view to offering tailored responses;
- To more systematically consult with the bloggers and journalists themselves, to better understand their requirements and expectations, so as to better focus the training on those rights that were of most interest to most of them – economic, social and cultural rights.

It remains, however, that the training sessions were designed to address the gaps in the participants’ knowledge in relation to basic human rights, and that in this regard they were relevant, as they were in relation to training on lobbying techniques.

The project was relatively **effective** in that the activities were implemented and the expected results were fulfilled, though this was not necessarily done as comprehensively as might have been expected. The activities – research, training, posting online products, prizes for the best bloggers and journalists, and the internet portal – were implemented, and have generally met the expectations set out in the project document. However, these activities can hardly be seen as actually ensuring the fulfillment of the three project objectives, because these were ambitious and not necessarily very clear.

It should be noted that the project document demonstrated some weaknesses in the presentation of the intervention logic, to the extent that project results were conflated with objectives. The wording of the three objectives was identical to that of the objectives. The AIHR had not taken into account the fact that results should be contributory elements towards the objectives, and not substitutes for them. Each objective should have been addressed through a number of results. This was not done in the project proposal, which however this include a number of success indicators that the evaluators could use to assess the project's effectiveness.

In terms of **efficiency**, the project was relatively weak in that costs were high and that it cannot be considered that the results achieved were commensurate with the expectations arising from the project document, or with the resources expended, even when taking into account the fact that political instability in the region increased the cost of activities. Project management was correct, in the sense that planned activities were implemented. However the project involved relatively few activities in view of its 24-months duration. A more pro-active approach to management would have been welcome, for example in terms of maintaining communications with each participants after the training sessions. It would have been advisable to manage the project with more attention to detail, for example when addressing security matters. Although the project team was highly motivated, the project document had not foreseen the need to work closely with each of the 168 participants to encourage them to remain involved in joint activities after training sessions take place.

The main element of **impact** of the project was the acquisition of new skills by the participants, to the extent these have contributed to changes in the way they have carried out their blogging and journalistic work after the training sessions. It is of course almost impossible to know whether the participants' work has influenced the wider public. However, comments posted by readers suggest that some of the participants were able to encourage tolerant attitudes among their readers, for example in relation to gender equality or in debates about democracy. However, these remain subjective impressions conveyed by participants, and are difficult to substantiate.

The project could have achieved a greater impact by:

- Ensuring closer follow-up of each participant by the AIHR team, for example through online seminars (“webinars”);
- Pro-active management of the internet portal, as suggested above, to encourage groups of participants to work together on joint projects, if necessary with financial support from AIHR;
- Development of a genuine “exit strategy” for the project, with a view to enhancing its sustainability (see below).

The project's **sustainability** resided in part in the fact that the skills acquired by the participants could be considered durable (although many participants hoped they would be able to take part in follow-up training sessions). Similarly, some project activities such as research and the Facebook group page were relatively sustainable. The Facebook page, in particular, is frequently contributed to by its members, and requires relatively little maintenance on the part of the AIHR. The prize ceremony for the best bloggers could also be

maintained at relatively low cost, which could constitute a form of basic “exit strategy”. An additional element of sustainability could come from the implementation of onward training sessions at national level, based closely on the needs of the targeted participants. Short, focused sessions could be implemented at minimal expense.

(iii) Conclusions

- **The project addressed a new issue in a constructive manner.** The issue of the role of bloggers and citizen journalists in the dissemination of democratic values and in human rights promotion across the Arab world is an important one, and the project proposed innovative and constructive approaches in this regard.

- **The project lacked relevance due to insufficient needs analysis and lack of consultation with the target groups.** The training sessions were based on sound principles, as were the ideas on networking and support for the best bloggers. However implementation was not based on sufficient consultations and risk analyses. Greater account should have been taken of bloggers’ own views and demands.

- **The project’s intervention logic lacked coherence.** The project should have operated a clearer distinction between planned activities, expected results and project objectives. Success indicators were generally overambitious, and too few activities were planned in view of the 24-months duration of the project.

- **Project management was insufficiently rigorous and efficient.** The project had a relatively high budget in view of the amount of planned activities. Although external factors did cause high costs, the projects could have been more efficiently managed, both in financial terms and in terms of pro-active support to the participants.

- **The project contributed to some attitude changes.** Some participants clearly learned a lot from the training sessions, and have disseminated the skills they acquired, contributing in some cases to the sustainability of the project. However these elements of impact were relatively limited, partly because the project team did not systematically maintain a liaison with all the participants following the training sessions.

- **The project lacked sustainability due to the lack of an explicit “exit strategy”.** None of the project components were explicitly designed to continue beyond the project period. The Facebook page was thankfully able to sustain the positive image of the project. Other project activities, such as the prize for bloggers, could be maintained at a low cost, thus constituting a potential “exit strategy” for the project.

(iv) Recommendations

- **The AIHR should review and make more rigorous its project design and management techniques.** It is essential that AIHR should design future projects on the basis of more rigorous analyses, including clearer intervention logics.

- **The AIHR should consult bloggers and journalists with a view to assessing their current needs and expectations.** It is probably necessary to continue human rights activities targeted at bloggers and journalists. However, these activities should address more directly the needs and expectations of this target group, in particular by emphasizing economic, social and cultural rights and the practical aspects of training sessions.

- **The AIHR should implement stricter project management approaches.** Budgets should be tighter and better reflect market costs for equipment and services. It is also necessary that AIHR should reinforce its monitoring of the people who have undergone training, with a view to ensuring the greatest possible level of sustainability of the acquired skills.

- **The AIHR should ensure that future projects have an explicit “exit strategy”.** It is essential in future that AIHR should take into account the requirements of sustainability at project design stage, so that conditions are created that are conducive to the maintenance of some elements of the project, beyond the funding period.

- **UNDEF should encourage other projects in support of bloggers and citizen journalists, drawing lessons from the present project.** UNDEF’s flexibility helped ensure it was able to support this relatively innovative project. The need for capacity building for bloggers and citizen journalists remains high – including outside the Arab region – and UNDEF is well placed to encourage other organizations to implement projects in this field, taking into account the lessons learned from this project.

II. Résumé Exécutif

(i) Le projet

Ceci est le rapport de l'évaluation du projet « Renforcement des capacités des journalistes et blogueurs arabes pour la promotion des droits de l'Homme », mis en œuvre de février 2012 à janvier 2014 inclus par l'Institut arabe des droits de l'Homme (IADH), organisation régionale basée à Tunis. Le projet avait un budget de 247 500 dollars US. L'IADH a mis en œuvre le projet avec la participation d'organisations membres en Egypte, au Liban et au Maroc, ainsi bien entendu qu'en Tunisie. Le projet a concerné des participants issus de neuf pays arabes.

L'objectif général du projet était de « développer les capacités des journalistes citoyens et blogueurs arabes dans le domaine de la promotion et la protection des droits de l'Homme, pour une participation plus effective au processus des transitions démocratiques dans la région ». Cet objectif était décliné en trois sous-objectifs, ainsi libellés dans le document de projet :

- Augmenter les connaissances théoriques et les compétences pratiques des jeunes blogueurs et journalistes citoyens dans les pays arabes visés par le projet en matière de droits de l'Homme et de démocratie ;
- Améliorer l'utilisation, par les jeunes blogueurs et journalistes citoyens dans les pays arabes visés par le projet, des techniques de promotion des droits de l'Homme et du plaidoyer en ligne ;
- Encourager la communication et la coordination entre les jeunes journalistes citoyens et blogueurs arabes visés par le projet, à travers leur mise en réseau, pour une meilleure participation aux processus de transitions démocratiques que vit la région arabe.

(ii) Constats de l'évaluation

Le projet était **pertinent** en tant qu'activité d'éducation aux droits humains, dans la mesure où il répondait au fait, correctement identifié dans le document de projet, que les blogueurs et journalistes ciblés ne connaissaient pas toujours les principes des droits de l'Homme et les mécanismes internationaux de protection de ces droits. Il était aussi pertinent en ce qu'il a répondu au besoin d'aider les participants à mieux comprendre ce qu'est le plaidoyer pour les droits de l'Homme, et dans une moindre mesure à travailler en réseau. Toutefois la pertinence du projet était entamée par une analyse insuffisante des besoins réels des blogueurs et journalistes en matière de droits humains, et par une adaptation insuffisante aux évolutions technologiques et modes de communication des blogueurs et journalistes ciblés. Le manque d'attention portée aux questions de sécurité de la communication et de résilience face à la censure et l'intimidation a également réduit la pertinence du projet.

La pertinence du projet aurait été sensiblement renforcée si l'IADH avait au préalable mené les actions suivantes :

- Mieux étudier le rôle et l'influence des blogueurs et journalistes citoyens, en se basant sur les nombreuses études académiques ou les rapports d'ONG qui étaient disponibles dès 2010 sur ce thème ;
- Mieux cerner les contraintes techniques et sécuritaires de l'action des blogueurs et journalistes, afin de le proposer des réponses appropriées ;
- Mieux consulter les blogueurs et journalistes eux-mêmes pour connaître leurs besoins et demandes en détail, de manière en particulier à focaliser l'éducation aux droits humains sur les droits auxquels les participants s'intéressaient le plus, qui étaient pour beaucoup d'entre eux les économiques, sociaux et culturels.

Il n'en reste pas moins que les formations étaient conçues pour combler les lacunes des participants en matière de droits humains fondamentaux, et que sur ce plan elles étaient pertinentes, comme elles l'étaient en matière de formation aux techniques de plaidoyer.

Le projet a été relativement **efficace**, en ce que les activités ont été menées et les résultats prévus ont été atteints, quoique pas aussi complètement que l'on aurait pu le souhaiter. L'activité de recherche, les formations, la compilation de productions en ligne, la remise de récompenses aux meilleurs blogueurs et journalistes, et la plateforme internet : toutes ces activités ont été menées, et ont dans l'ensemble correspondu aux attentes suscitées par le document de projet. Toutefois il est difficile de considérer que ces activités ont effectivement permis d'atteindre les trois objectifs spécifiques du projet, car ceux-ci étaient relativement ambitieux et insuffisamment précis.

Il faut noter sur ce plan que le document de projet présentait une certaine faiblesse dans la présentation de la logique d'intervention : les résultats étaient confondus avec les objectifs du projet. La formulation des trois résultats exposés dans le document de projet reprenait mot pour mot celle des objectifs. L'IADH n'avait donc pas pris en compte le fait que, dans la logique d'intervention, les résultats sont supposés constituer des éléments contributifs aux objectifs, et non se substituer à ceux-ci. Il en découle que chaque objectif aurait dû être décomposé en plusieurs résultats, ce que n'avait pas fait la proposition. Toutefois, la proposition contient quelques indicateurs concernant l'atteinte des résultats (ou objectifs), dont les évaluateurs ont pu s'inspirer pour évaluer l'efficacité du projet.

Efficience : le projet a été relativement onéreux, et il ne peut pas être considéré que les résultats obtenus ont été à la hauteur des attentes suscitées par le document de projet, ni qu'ils étaient suffisants en regard des sommes engagées (même s'il faut tenir compte du fait que l'instabilité politique de la région a renchéri le coût des activités). La gestion du projet était correcte, au sens où les activités ont été menées comme promis. Toutefois le projet était relativement peu intensif (nombre d'activités assez restreint pour une période de 24 mois), et l'on aurait pu attendre une gestion plus pro-active des activités, en particulier en termes de suivi des participants après les formations. On aurait souhaité une gestion de projet plus fine que ce qui a effectivement été le cas. La motivation des personnels de l'IADH n'est pas en cause, mais le document de projet n'avait pas prévu la nécessité de travailler de très près avec les 168 participants pour les inciter à continuer leur participation à des activités communes à la suite des formations.

Le principal élément **d'impact** réside dans les connaissances acquises, dans la mesure où celles-ci ont contribué à des changements dans la manière dont les participants aux formations ont mené leurs activités de blogueurs ou de journalistes après les formations. Il est bien entendu quasi-impossible de savoir si les productions des participants ont elles-mêmes influencé le public des blogueurs et journalistes ainsi formés. Certains des participants pensaient, sur la base de commentaires postés par leurs lecteurs, qu'ils pouvaient transmettre une attitude plus tolérante (par exemple en matière de relations entre hommes et femmes ou de débats sur la démocratie). Mais bien entendu, ces impressions subjectives sont impossibles à prouver.

Le projet aurait-il pu avoir un impact plus fort ? On peut penser que oui, si les mesures suivantes avaient été prises :

- Meilleur suivi des participants, l'équipe de l'IADH restant en contact régulier avec eux suite aux formations, proposant par exemple des séminaires en ligne (« *webinars* ») ;
- Gestion pro-active de la plateforme, comme mentionné ci-dessus, afin d'encourager des groupes de participants à travailler ensemble, éventuellement avec un soutien financier de l'IADH ;

- Développement d'une véritable « stratégie de sortie » du projet, destinée à en renforcer la pérennité (voir section suivante).

Le projet avait une certaine **pérennité** intrinsèque du fait que les acquis des formations peuvent, dans une certaine mesure, être considérés comme relativement pérennes en ce qui concerne les participants aux formations (même si ceux-ci, assez naturellement, réclamaient souvent des formations complémentaires). De même, certaines activités (recherche, groupe Facebook) étaient relativement pérennes : le groupe Facebook en particulier est fréquemment alimenté par ses membres, et sa continuation ne requiert qu'un faible niveau de soutien de la part de l'IADH. Une continuation du prix aux meilleurs blogueurs pourrait constituer une « stratégie de sortie » à minima du projet. Une dimension supplémentaire de pérennité pourrait être la mise en œuvre de formations inspirées de celles du projet, mais tenant mieux compte des besoins du public ciblé, au niveau national dans certains des pays concernés. En raccourcissant la durée des formations et en les focalisant sur les aspects pratiques, il serait peut-être possible de les réaliser pour un coût moindre.

(iii) Conclusions

- **Le projet a approché une réalité nouvelle de manière constructive.** La question du rôle des blogueurs et journalistes citoyens dans la diffusion de valeurs démocratiques et de la promotion des droits de l'Homme dans le monde arabe est importante, et le projet proposait des approches innovantes et constructives.

- **Le projet a manqué de pertinence par défaut d'analyse et de consultation avec les groupes cibles.** Les principes des formations théoriques et pratiques, de la mise en réseau et de prix récompensant les meilleurs blogs étaient appropriés, mais leur mise en œuvre n'a pas été fondée sur une analyse suffisante des besoins et des risques, et aurait dû inclure une meilleure consultation des blogueurs eux-mêmes pour mieux comprendre leurs besoins.

- **Le projet n'avait pas une logique d'intervention suffisamment rigoureuse.** Le projet aurait dû mieux distinguer les actions prévues, les résultats escomptés et les objectifs poursuivis. Les indicateurs de succès étaient généralement trop ambitieux, tandis que le nombre d'activités prévues était relativement faible pour un projet de 24 mois.

- **La gestion du projet a manqué de rigueur et d'efficacité.** Le projet avait un budget relativement élevé au regard des activités prévues. Même si cela pouvait en partie s'expliquer par des facteurs externes renchérissant les coûts, le projet aurait bénéficié d'une gestion plus rigoureuse en termes financiers et plus proactive en termes de suivi des bénéficiaires.

- **Le projet a contribué à certains changements d'attitudes.** Certains des participants ont clairement beaucoup appris des formations, et en ont disséminé les enseignements par la suite, dans certains cas de manière durable. Toutefois ces éléments d'impact étaient relativement limités, en partie parce que la gestion du projet n'a pas inclus un suivi régulier des participants aux formations.

- **Le projet a manqué de pérennité faute de « stratégie de sortie » explicite.** Aucun des éléments du projet n'était explicitement destiné à continuer au-delà de la période du projet. Le groupe Facebook a heureusement permis de maintenir la

visibilité du projet, et d'autres éléments, s'ils étaient maintenus (tels un prix annuel pour les blogueurs), pourraient constituer une « stratégie de sortie » minimale.

(iv) Recommandations

- **L'IADH devrait revoir ses méthodes de conception et de gestion de projet afin de les rendre plus rigoureuses.** Il est essentiel que l'IADH développe de futurs projets sur la base d'analyses plus rigoureuses, et en formulant des logiques d'intervention plus claires.

- **L'IADH devrait consulter blogueurs et journalistes citoyens pour définir leurs besoins actuels.** Il est sans doute nécessaire de continuer des activités d'éducation aux droits de l'Homme à destination des blogueurs et journalistes. Toutefois ces activités devraient répondre plus directement aux besoins de ce public, en particulier en donnant la priorité aux droits économiques, sociaux et culturels, et en mettant l'accent sur les aspects pratiques des formations.

- **L'IADH devrait mettre en œuvre des techniques plus rigoureuses de gestion de projet.** Les budgets devraient être plus serrés et mieux refléter les coûts du marché pour les équipements et les services contractuels. Il est également nécessaire que l'IADH renforce le suivi par ses équipes des personnes formées, afin de s'assurer que les acquis des formations sont les plus pérennes possibles.

- **L'IADH devrait s'assurer que de futurs projets disposent d'une « stratégie de sortie » explicite.** Il est important à l'avenir que l'IADH tienne compte des exigences de pérennité des projets dès leur conception initiale, de manière à créer des conditions propices à la continuation d'au moins certains éléments du projet au-delà de la période financée.

- **Le FNUD devrait encourager d'autres projets de soutiens aux blogueurs et journalistes citoyens, tirant les leçons du présent projet.** La flexibilité du mandat du FNUD lui a permis de financer ce projet, au caractère relativement novateur. Les besoins de renforcement des capacités des blogueurs et journalistes citoyens sont importants – pas seulement dans le monde arabe – et le FNUD est bien placé pour encourager d'autres organisations à mener des projets dans ce domaine, tirant les leçons de ce projet.

III. Introduction et contexte du projet

(i) Objectifs du projet et de l'évaluation

Ceci est le rapport de l'évaluation du projet « Renforcement des capacités des journalistes et blogueurs arabes pour la promotion des droits de l'Homme », mis en œuvre de février 2012 à janvier 2014 inclus par l'Institut arabe des droits de l'Homme (IADH), organisation régionale basée à Tunis. Le projet avait un budget de 275 000 dollars US (dont US\$27 500 pour l'évaluation finale). L'IADH a mis en œuvre le projet avec la participation d'organisations membres en Egypte, au Liban et au Maroc, ainsi bien entendu qu'en Tunisie. Le projet a concerné des participants issus de neuf pays arabes.¹

L'objectif général du projet était de « développer les capacités des journalistes citoyens et blogueurs arabes dans le domaine de la promotion et la protection des droits de l'Homme, pour une participation plus effective au processus des transitions démocratiques dans la région ». Cet objectif était décliné en trois sous-objectifs, ainsi libellés dans le document de projet :

- Augmenter les connaissances théoriques et les compétences pratiques des jeunes blogueurs et journalistes citoyens dans les pays arabes visés par le projet en matière de droits de l'Homme et de démocratie ;
- Améliorer l'utilisation, par les jeunes blogueurs et journalistes citoyens dans les pays arabes visés par le projet, des techniques de promotion des droits de l'Homme et du plaidoyer en ligne ;
- Encourager la communication et la coordination entre les jeunes journalistes citoyens et blogueurs arabes visés par le projet, à travers leur mise en réseau, pour une meilleure participation aux processus de transitions démocratiques que vit la région arabe.

L'évaluation du projet s'est faite selon les règles déterminées conjointement par le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD) et Transtec, à travers un document intitulé « *UNDEF Evaluation Operational Manual* ». Ce document indique que « l'objectif de l'évaluation est d'entreprendre une analyse approfondie des projets financés par le FNUD afin d'aboutir à une meilleure compréhension de ce qui fait un projet réussi et ainsi d'aider le FNUD dans la détermination de ses futures stratégies de projet. Les évaluations doivent également permettre aux parties prenantes de déterminer si les projets ont été réalisés conformément au Document de Projet et si les résultats escomptés ont été obtenus ».

(ii) Méthodologie de l'évaluation

L'équipe d'évaluation était composée d'un expert international, chef d'équipe, et d'une experte traductrice-interprète, qui a travaillé depuis son domicile aux Etats-Unis. Cette composition était justifiée par la nature du projet et les langues parlées par les experts. En effet, la plupart des personnes impliquées dans la mise en œuvre du projet (personnels de l'IADH et intervenants dans les formations) parlaient, outre l'arabe, le français ou l'anglais, de sorte que l'expert international a pu les interviewer en personne ou – dans le cas de personnes vivant hors des pays visités – par téléphone. Par contre la plupart des participants étaient arabophones, comme l'étaient certains des formateurs. Il était essentiel de pouvoir communiquer avec eux en arabe. Ce rôle fut dévolu à l'experte traductrice-interprète qui a interviewé par téléphone un échantillon de participants aux formations vivant dans divers pays de la région couverte par le projet. L'experte a également consulté sur Internet les

¹ Algérie ; Bahreïn ; Egypte ; Jordanie ; Liban ; Libye ; Maroc ; Tunisie ; Yémen.

blogs, pages Facebook et autres publications produites par le projet et certains des participants, essentiellement en arabe.

Par ailleurs, les consultants ont étudié la documentation sur le projet fournie par le FNUD, ainsi que les publications et site Internet de l'IADH, y compris le site dédié du projet. Ils ont préparé sur cette base une Note de lancement (*Launch Note UDF-RAS-10-369*) qui a permis de dégager les grandes lignes et thématiques spécifiques qui allaient être explorées lors de la visite de terrain, des interviews menées à distance et des analyses de documents.

La visite de terrain, menée du 14 au 18 juillet 2014, a été l'occasion pour l'évaluateur international de rencontrer les dirigeants de l'IADH et en particulier la directrice du projet et son équipe à Tunis, et son homologue ayant géré les activités au Maroc. L'évaluateur a également rencontré des journalistes et blogueurs ayant participé aux formations effectuées dans ces deux pays, et interviewé des formateurs intervenus pendant ces formations. Il a également rencontré des experts ayant connaissance des activités du projet, par exemple au sein du Conseil national des droits de l'Homme au Maroc et de l'Institut de la Presse et de l'Information en Tunisie.

A la suite de ces visites, des interviews téléphoniques ou par Skype ont été menées fin juillet et début août avec des participants issus d'autres pays couverts par le projet. En raison du Ramadan et des fêtes marquant la fin de celui-ci, ces interviews se sont étalées sur les deux dernières semaines de juillet et les premiers jours d'août 2014. Elles ont été menées en arabe par une évaluatrice et traductrice, qui a également analysé un échantillon représentatif des articles, publications de blogs et « posts » sur les réseaux sociaux, produits par des journalistes et blogueurs ayant bénéficié des formations et participé aux activités du projet.

Les évaluateurs, conformément à la note de lancement de l'évaluation, se sont particulièrement intéressés aux points suivants lors des interviews et analyses de documents écrits :

- Conception du projet : il s'agissait de savoir dans quelle mesure le projet a répondu à un besoin ressenti par les journalistes et blogueurs bénéficiaires, et s'il avait bien couvert les domaines que ceux-ci souhaitaient ;
- Réactivité au changement : le projet ayant été mis en œuvre dans une période très changeante au Moyen-Orient, il était important d'examiner le degré de réactivité de celui-ci, sa capacité d'adaptation aux circonstances ;
- Complémentarité avec d'autres projets : de nombreux acteurs mettant en œuvre des activités de soutien aux blogueurs et journalistes dans la région, il était utile de savoir si le projet avait tenté de développer des approches complétant ces autres projets ;
- Soutien aux bénéficiaires : le climat de répression régnant dans certains pays étant un défi majeur, il était approprié de savoir si le projet a pu contribuer à renforcer la résilience des bénéficiaires face à cette situation ;
- Intégration de l'innovation : les réseaux sociaux étant en évolution constante et rapide, il était approprié d'examiner dans quelle mesure le projet a pu intégrer les innovations qui ont vu le jour pendant sa mise en œuvre.

(iii) Contexte régional du projet

Le printemps arabe

Le projet a été conçu dans les mois qui ont suivi la chute du gouvernement de Zine El Abidine Ben Ali en Tunisie (janvier 2011), celle-ci ayant fait suite à de vastes manifestations à travers la Tunisie, dans la foulée de l'immolation de Mohammed Bouazizi à Sidi Bouzid. Des manifestations massives, inspirées en partie par les événements de Tunisie, se sont succédées à travers l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Il n'est pas possible dans le cadre de ce rapport d'analyser les causes et les conséquences de cette vague sans précédent de

mouvements nationaux, mais on peut observer que, si ceux-ci avaient leur dynamique propre dans chacun des pays concernés, ils se nourrissaient en partie d'informations sur les événements des autres pays.

Les réseaux sociaux ont, selon de très nombreux observateurs, fortement contribué à la diffusion de ces mouvements pro-démocratiques et à leur efficacité, même si les demandes et les modalités des manifestations différaient profondément d'un pays à l'autre, et souvent aussi dans un pays donné. En accompagnant les mouvements de rue par un flot continu d'information, d'opinion et de débat, et en constituant des fora hautement participatifs pour l'expression citoyenne, les réseaux sociaux ont complété et parfois largement surpassé les médias électroniques « traditionnels » que sont les chaînes de télévisions satellitaires.² On notera en particulier les points suivants, pertinents par rapport au projet évalué :

- Les chaînes satellitaires d'information continue en arabe, qui ont connu un développement rapide depuis la création de la chaîne qatarie Al-Jazeera en 1996, ont fortement contribué à la diffusion d'images et d'informations sur la situation sociale et politique dans les pays concernés par le « printemps arabe ».
- Les chaînes d'information en continu ont, depuis une dizaine d'années en particulier, développé la diffusion de débats sur des questions sociales et politiques, non seulement de manière « traditionnelle » entre invités sur un plateau de télévision, mais aussi de manière « interactive » en faisant appel au témoignage et à l'expression d'opinions de la part de téléspectateurs ordinaires.³ Certains programmes reproduisaient les débats animant les réseaux sociaux. En agissant ainsi, les chaînes satellitaires ont familiarisé le grand public du monde arabe (même celui qui n'avait pas directement accès à l'internet) avec les réseaux sociaux et l'information citoyenne.
- Ces nouveautés ont influencé le développement de l'information citoyenne dans le monde arabe comme dans le reste du monde. L'accès à internet et l'usage des blogs se développaient rapidement dans le monde arabe avant 2011 : 35,000 blogs étaient actifs en 2009, et 40,000 fin 2010, évolution que le « printemps arabe » a renforcée mais n'a pas créée de toutes pièces.⁴
- Dès avant les événements de Tunisie de la fin 2010, des blogueurs, journalistes et activistes du monde arabe étaient confrontés à des risques sérieux d'arrestation, de détention et d'autres formes de répression arbitraire. La répression à leur encontre s'est fortement accélérée en 2011 : à la fin de cette année-là, l'organisation Reporters sans Frontières (RSF) notait que plus de mille journalistes avaient été arrêtés ou détenus dans la région, soit près du double de l'année précédente. Une tendance similaire s'observait en ce qui concernait les violations des droits humains à l'encontre des blogueurs et de ceux que RSF appelle les « net-citoyens », c'est-à-dire les personnes autres que des journalistes professionnels, qui transmettent des informations ou des opinions en leur nom propre.⁵
- Les blogueurs et journalistes du monde arabe, comme leurs homologues des autres régions, ont utilisé un nombre croissant de techniques pour diffuser informations et opinions. Outre les blogs et la fourniture d'information à des destinataires « traditionnels » tels que les médias internationaux et les organisations internationales des droits humains, les « net-citoyens » ont développé l'usage de la

² Parmi les nombreuses sources d'information sur le rôle des médias sociaux dans le « printemps arabe », une des sources les plus complètes est la série des *Arab Social Media Reports*, publiés chaque année depuis 2009 par la Mohammed Bin Rashid School of Government de l'Université de Dubaï. Sauf indication contraire, les données de cette section sont tirées de ces rapports, en particulier les éditions 2012 et 2014.

³ Les télévisions satellitaires ont historiquement un taux de pénétration dans les foyers du monde arabe beaucoup plus élevé que l'accès à internet. Au Liban par exemple, des estimations datant de 2009 indiquent que près de 90% des foyers avaient alors accès à ces chaînes, tandis que seuls 19% avaient un accès internet. Des chiffres comparables étaient observés au Maroc, en Jordanie, etc. Cf. *Social Media in the Arab World – A report to the Center for International Media Assistance*, par Jeffrey Ghannam, février 2011, qui reproduit des données pour l'ensemble des pays de la région.

⁴ Cf. *supra*, p. 5.

⁵ Cf. www.rsf.org, en particulier les « bilans annuels » 2010, 2011 et 2012.

« web TV », des sites de micro-blog tels Twitter, ainsi bien sûr que les réseaux sociaux.

- Même dans les pays où l'information et l'accès à internet étaient strictement contrôlés, journalistes et défenseurs des droits humains ont, dès avant 2011, développé des techniques pour déjouer les contrôles placés par les gouvernements sur l'accès à internet, contribuant ainsi (quoique sur une échelle modeste) à mettre en échec les tentatives de censure, même si celles-ci restaient efficaces pour empêcher l'accès à l'information par le grand public.⁶

Sans rentrer plus avant dans le détail de la situation des blogueurs et journalistes dans le monde arabe avant le projet, on peut donc observer que celui-ci allait être mis en œuvre dans un environnement généralement hostile, où les gouvernements (et certains groupes politiques) étaient souvent opposés à la liberté d'information et d'opinion. Dans plusieurs pays de la région, la sophistication croissante des activistes faisait face à des gouvernements qui eux aussi apprenaient des méthodes sophistiquées de contrôle de l'internet et des télécommunications, se servant dans certains cas d'équipement achetés auprès de fournisseurs européens.

Il doit être noté également que diverses autres initiatives que celle de l'AIDH étaient destinées à soutenir les blogueurs et journalistes arabes. Parmi elles, on peut citer des formations sur les techniques de défense contre la censure mises en œuvre par Frontline (organisation de soutien aux défenseurs des droits humains) ou par RSF. On note également qu'en 2010 le Réseau arabe pour l'information sur les droits de l'Homme (ANHRI) avait créé le site www.openarab.net, avec le soutien de *Open Society Foundations*. Cette initiative, qui continue, servait de plateforme d'échange et de débat sur les droits humains et les questions de gouvernance à travers le Moyen Orient.

L'IADH

L'IADH est une ONG régionale, fondée en 1989. Son président actuel, M. Abdelbasset Ben Hassan, défenseur réputé des droits de l'Homme, a été réélu en septembre 2014 pour un nouveau mandat de trois ans. L'Institut, qui dispose de bureaux en Egypte, au Liban et au Maroc, est soutenu financièrement par diverses institutions internationales et possède des liens privilégiés avec le système des Nations Unies, en ce que le PNUD, l'Unesco et l'Unicef sont officiellement représentés à son conseil d'administration (en compagnie de l'Union des avocats arabes et de l'Organisation arabe des droits de l'Homme). L'IADH se présente comme une institution travaillant dans les domaines de l'éducation aux droits de l'Homme, de la formation sur les droits de l'Homme, et du développement des capacités des organisations de la société civile. De fait, c'est l'éducation aux droits de l'Homme (EDH) qui constitue la pierre angulaire du travail de cette ONG, comme en témoignent son site internet et ses divers partenariats.

Dans ce contexte où prime l'EDH, on observe que l'Institut n'a pas vocation, selon son site et les personnels rencontrés pendant l'évaluation, à faire campagne contre des violations des droits de l'Homme ni à défendre des victimes individuelles de telles violations.

⁶ Parmi nombre d'initiatives de ce genre, des organisations internationales de droits de l'Homme ont par exemple fourni à des journalistes syriens des moyens d'accès à internet à travers des lignes téléphoniques ordinaires, leur permettant ainsi d'envoyer et de recevoir des informations malgré le blocage d'internet dans le pays,

IV. Objectifs, stratégie et mise en œuvre du projet

(i) Objectifs du projet

Le document de projet présente ainsi le problème auquel il se propose de répondre :

- Les medias et les technologies de l'information ont joué un rôle important dans le « printemps arabe » ;
- Blogueurs et journalistes citoyens sont appelés à jouer un rôle important dans l'avenir pour appuyer la société civile traditionnelle et faire perdurer la vigilance citoyenne ;
- Le défi est de passer de la « simple revendication » à la participation active dans la mise en œuvre des réformes nécessaires à la transition vers la démocratie ;
- Ce public de blogueurs et journalistes n'est cependant pas toujours « outillé » pour pouvoir agir efficacement et accompagner le processus de réforme, faute de connaissance suffisante des normes et principes des droits de l'Homme et des techniques de plaidoyer en ligne ;
- Par ailleurs les écrits de ces blogueurs et journalistes sont souvent « politisés » et « idéologiques », et n'intègrent que rarement les questions de droits de l'Homme ;
- Les blogueurs et journalistes ne sont pas nécessairement établis en réseau, ne communiquant qu'épisodiquement sur les réseaux sociaux.

Dans ce contexte, le projet se proposait de « développer les capacités des journalistes citoyens et blogueurs arabes dans les domaines de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, pour une participation plus effective au processus de transition démocratique dans la région ». Cet objectif général était décliné en trois objectifs spécifiques :

- « Augmenter les connaissances théoriques et les compétences pratiques des jeunes blogueurs et journalistes citoyens en matière de droits de l'Homme et de démocratie » ;
- « Améliorer l'utilisation par eux des techniques de promotion des droits et du plaidoyer en ligne » ;
- « Encourager la communication et la coordination entre blogueurs et journalistes bénéficiaires du projet, à travers leur mise en réseau ».

Pour atteindre ces objectifs, le document de projet proposait une approche en trois étapes :

- Recherche sur les causes et effets de l'action des blogueurs et journalistes, suivie de formations à l'intention de ceux-ci ;
- Soutien à la production de contenus en ligne (blogs, sites internet, contributions aux réseaux sociaux, etc.) utilisant les techniques de plaidoyer et autres qui auront été développées pendant les formations ;
- Soutien à la communication et la coordination (y compris internationale) entre les blogueurs et journalistes, par la « mise en réseau » de ceux-ci.

(ii) Logique d'intervention

Le tableau ci-après synthétise la logique d'intervention du projet, liant les activités menées, les résultats attendus et les objectifs spécifiques destinés à contribuer à la réalisation de « l'objectif de développement » recherché.

Résultats attendus*	Objectifs du projet	Objectif de développement
<p>Production d'une étude analytique en arabe sur l'émergence des blogueurs et journalistes citoyens et leur rôle dans les processus de transition démocratique.</p> <p>Formation de 168 jeunes journalistes citoyens et blogueurs arabes en matière de droits de l'Homme et de techniques de plaider en ligne.</p> <p>Production de 168 publications en ligne intégrant les problématiques liées aux droits de l'Homme et à la démocratie.</p> <p>Remise de trois prix aux meilleurs produits en ligne des participants.</p> <p>Mise en place d'un réseau en ligne de jeunes blogueurs et journalistes citoyens pour les droits de l'Homme.</p>	<p>Augmenter les connaissances théoriques et les compétences pratiques des jeunes blogueurs et journalistes citoyens en matière de droits de l'Homme et de démocratie.</p> <p>Améliorer l'utilisation par les journalistes et blogueurs des techniques de promotion des droits et du plaider en ligne.</p> <p>Encourager la communication et la coordination entre blogueurs et journalistes bénéficiaires du projet, à travers leur mise en réseau.</p>	<p>Développer les capacités des journalistes citoyens et blogueurs arabes dans les domaines de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, pour une participation plus effective au processus de transition démocratique dans la région.</p>

* Les activités et résultats sont formulés par l'évaluateur en fonction du document de projet. Leur formulation peut différer de celle utilisée dans ce document.

(iii) Mise en œuvre du projet

Le projet a été mis en œuvre à travers différents niveaux de collaboration :

- Le travail initial de recherche a été confié, suite à un processus de sélection, à un journaliste et blogueur libanais, Nazih Darwich.
- Les bureaux de l'IADH au Caire, à Casablanca et à Tunis ont chacun organisé les formations prévues dans leur pays, avec à chaque fois la participation de blogueurs et journalistes d'autres pays. Des sessions ont également été organisées à Beyrouth.
- Un comité de pilotage du projet a été mis en place, composé de la directrice du projet (chargée de la formation au sein de l'IADH), de deux formateurs et d'un blogueur.

Même si le caractère régional du projet et l'implication d'intervenants basés dans divers pays l'apparentaient à un partenariat, c'est bien l'IADH qui assurait la gestion du projet au quotidien.

femmes, lutte contre la corruption, situation à Gaza sont des exemples cités par des participants) avaient aussi pour objectif la mobilisation d'autrui et le soutien au débat, même si certains souhaitaient effectivement faire progresser des réformes spécifiques.

La notion de passage de la « simple revendication » à un agenda socio-politique, si elle est familière aux organisations de la société civile travaillant de manière professionnelle, n'était donc pas celle qui animait la plupart des participants interviewés.

- La quasi-totalité des blogueurs et journalistes interviewés a reconnu n'avoir eu avant les formations que peu de connaissances en matière de droits humains. Toutefois il faut souligner que beaucoup d'entre eux s'intéressaient en particulier aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi qu'aux questions liées à la discrimination entre femmes et hommes. La lutte contre la pauvreté, les questions liées aux rapports entre religion et politique, la transparence du pouvoir exécutif et des élections, étaient parmi les thèmes dominants d'intérêt parmi les personnes interviewées et les écrits analysés. Par contre, on notait relativement peu d'intérêt pour les mécanismes internationaux de protection des droits de l'Homme tels que les institutions onusiennes et les systèmes judiciaires nationaux et institutions nationales de droits de l'Homme. Ce désintérêt relatif peut s'expliquer, outre par un certain manque de connaissance, en partie aussi par le scepticisme vis-à-vis de l'impartialité de ces institutions.⁷

Ces centres d'intérêt des participants contrastaient fortement avec le contenu des formations, telles qu'elles étaient prévues et ont effectivement été dispensées. En effet ces formations étaient construites comme des séances d'éducation aux droits de l'Homme standard pour des ONG travaillant dans ce domaine. La partie des formations concernant les droits de l'Homme couvrait en effet les points suivants :

- Standards internationaux des droits de l'Homme ;
- Mécanismes régionaux et internationaux de protection des droits humains ;
- Systèmes de protection internationale des droits de groupes spécifiques (femmes, enfants, groupes marginalisés) ;
- Définitions et formes de citoyenneté ;
- Normes internationales sur la liberté d'opinion et d'expression.

Le contraste est donc réel entre les centres d'intérêt dont faisaient état les participants et les domaines couverts par les formations.

- En ce qui concerne la capacité à mener des actions de plaidoyer, il est exact, comme le notait le document de projet, que les blogueurs et journalistes ciblés manquaient d'expertise. Toutefois, seule une minorité d'entre eux – en partie des personnes travaillant déjà au sein d'organisations de défense des droits humains, de lutte contre la corruption, et autres – était, selon les interviews menées, effectivement demandeuse d'une telle expertise. De fait, cet aspect de la formation était conçu pour développer les capacités d'organisations (ou au moins de groupes de personnes se coordonnant entre elles, même informellement) plutôt que pour des personnes agissant à titre individuel. On observait en effet que la formation était conçue pour couvrir les points suivants :
 - Campagnes d'e-plaidoyer et leur rôle dans la promotion des droits de l'Homme ;

⁷ Les textes étudiés et les participants interviewés ne nourrissaient guère d'espoir quant à l'indépendance et l'impartialité de la justice de leur pays. Peu connaissaient avant les formations les mécanismes internationaux de protection des droits humains. Plusieurs des personnes interviewées voyaient dans les événements de Palestine des dernières années un signe d'inefficacité de ces mécanismes.

- Introduction aux savoirs nécessaires à la production de présentations multimédias et de campagnes de plaidoyer sur internet (photos, films courts) ;
- Préparation de plans de campagnes de plaidoyer sur les droits de l'Homme : identification de sujets, utilisation des textes internationaux, identification d'exemples, conception de campagnes.

Si ces connaissances sont incontestablement légitimes, elles sont de peu de secours à des personnes agissant à titre individuel, en particulier sur des sujets tels que les droits économiques et sociaux, la défense des victimes, la lutte contre la discrimination entre hommes et femmes. Or ce sont de tels sujet qui ont mobilisé une bonne partie des participants ciblés.

On observe également que l'IADH, institution « traditionnelle » ne faisant elle-même qu'un usage modéré d'internet et des réseaux sociaux, n'était pas nécessairement l'organisation la mieux placée pour dispenser des formations concernant l'usage de ces outils, en particulier pour un public de blogueurs et de journalistes eux-mêmes familiers de ces technologies. Ainsi, l'examen de l'aspect « e-plaidoyer » des formations montre qu'il ressemblait à une formation ordinaire sur le plaidoyer concernant les droits de l'Homme, l'outil internet n'y était pas en soi déterminant.

- La pertinence du troisième composant du projet, concernant la « mise en réseau » des blogueurs et journalistes ayant participé aux formations, était relativement limitée. En effet, ce composant se réduisait de fait à un site internet (« Voices Network », site actuellement inactif) et à un groupe Facebook, qui lui continue à fonctionner. L'ambition de l'élément de mise en réseau du projet était double : il s'agissait d'une part de fournir aux blogueurs et journalistes un lieu où ils pouvaient s'informer réciproquement de leurs activités (par exemple en postant des liens vers de nouveaux articles de blogs), et d'autre part un forum de débat et de coordination d'une action commune.

Le groupe Facebook était sans conteste en mesure de remplir l'objectif de partage d'information. Toutefois le second objectif était plus ambitieux, et il est douteux que le projet s'était donné les moyens d'impulser une coordination entre les participants. Celle-ci aurait nécessité le développement d'objectifs communs entre participants, donc une gestion pro-active du groupe, ce qui n'était pas prévu dans la conception du projet.

Gestion des risques

Le document de projet contient une discussion succincte des facteurs de risque, identifiant la possibilité que certains blogueurs et journalistes soient empêchés de quitter leur pays pour venir assister aux formations. Le document prévoyait de contourner ce risque en fournissant à ces personnes des formations en lignes et des contacts téléphoniques et autres avec les formateurs.

Il est toutefois étonnant que le document de projet, rédigé en 2011 – l'année où RSF, comme indiqué dans l'introduction notait un quasi-doublement du nombre de journalistes détenus – ne fasse aucune mention des risques d'arrestation arbitraire, de détention illégale et de mauvais traitements en détention encourus par les blogueurs et journalistes. N'ayant pas identifié de risque particulier pour son groupe cible, le projet n'a pas non plus développé d'activités destinées à aider blogueurs et journalistes à renforcer leur sécurité (par exemple en fournissant des informations de base concernant la cyber-sécurité).

Comment la pertinence du projet aurait-elle pu être renforcée

Il ressort des remarques ci-dessus que le projet était avant tout conçu comme une action d'éducation aux droits de l'Homme, ciblée sur un public restreint et « nouveau ». La

pertinence du projet aurait été sensiblement renforcée si l'IADH avait au préalable mené les actions suivantes :

- Mieux étudier le rôle et l'influence des blogueurs et journalistes citoyens, en se basant sur les nombreuses études académiques ou les rapports d'ONG qui étaient disponibles dès 2010 sur ce thème ;
- Mieux cerner les contraintes techniques et sécuritaires de l'action des blogueurs et journalistes, afin de le proposer des réponses appropriées ;
- Mieux consulter les blogueurs et journalistes eux-mêmes pour connaître leurs besoins et demandes en détail, de manière en particulier à focaliser l'éducation aux droits humains sur les droits auxquels les participants s'intéressaient le plus, qui étaient pour beaucoup d'entre eux les économiques, sociaux et culturels.

Il n'en reste pas moins que les formations étaient conçues pour combler les lacunes des participants en matière de droits humains fondamentaux, et que sur ce plan elles étaient pertinentes, comme elles l'étaient en matière de formation aux techniques de plaidoyer.

(ii) Efficacité

Le projet a été relativement efficace, en ce que les activités ont été menées et les résultats prévus ont été atteints, quoique pas aussi complètement que l'on aurait pu le souhaiter. L'activité de recherche, les formations, la compilation de productions en ligne, la remise de récompenses aux meilleurs blogueurs et journalistes, et la plateforme internet : toutes ces activités ont été menées, et ont dans l'ensemble correspondu aux attentes suscitées par le document de projet. Toutefois il est difficile de considérer que ces activités ont effectivement permis d'atteindre les trois objectifs spécifiques du projet, car ceux-ci étaient relativement ambitieux et insuffisamment précis.



Capture d'écran de la page Facebook du projet. ©IADH

Il faut noter sur ce plan que le document de projet présentait une certaine faiblesse dans la présentation de la logique d'intervention : les résultats étaient confondus avec les objectifs du projet. La formulation des trois résultats exposés dans le document de projet reprenait mot pour mot celle des objectifs. L'IADH n'avait donc pas pris en compte le fait que, dans la logique d'intervention, les résultats sont supposés constituer des éléments contributifs aux objectifs, et non se substituer à ceux-ci. Il en découle que chaque objectif aurait dû être décomposé en plusieurs résultats, ce que n'avait pas fait la proposition. Toutefois, la proposition contient quelques indicateurs concernant l'atteinte des résultats (ou objectifs), dont les évaluateurs ont pu s'inspirer pour évaluer l'efficacité du projet.

Activités

Pour l'essentiel, les activités prévues ont été mises en œuvre :

- Production d'une étude sur l'émergence des blogueurs et journalistes citoyens dans le monde arabe, et leur influence sur les processus de transition démocratique. Cette étude, rédigée en arabe, a été partiellement publiée sur le site de l'IADH et sur la plateforme « *Voices Network* » aujourd'hui inactive. L'étude était largement basée sur des sources secondaires (autres études, Wikipedia, etc.) et compilait des exemples de situations, entre 2005 et 2012, dans lesquelles des blogs et autres publications en ligne ont correspondu aux préoccupations exprimées par des manifestants et activistes de la société civile. L'étude a servi lors des formations, dans la mesure où elle constituait une collection d'exemples susceptibles d'être discutés par les participants.
- Sessions de formation sur le plaidoyer en ligne concernant les droits humains. Ces sessions de quatre jours ont été menées en Egypte, au Liban, au Maroc et en Tunisie, pour un total de 168 participants (venus des neuf pays couverts), sélectionnés par l'IADH sur la base de candidatures obtenues à travers ses bureaux locaux et ses partenaires régionaux. Les sessions comprenaient des éléments théoriques sur les droits humains et les techniques de plaidoyer (voir section précédente), ainsi que des ateliers pratiques où les participants devaient produire des contenus pouvant être mis en ligne (articles, vidéos, posts sur réseaux sociaux, etc.). Les participants interviewés avaient généralement beaucoup apprécié ces formations, en particulier les ateliers pratiques qui leur permettaient d'apprendre ou d'affiner des techniques telles que le montage vidéo.
- Cérémonie de remise de prix. Tenu le 14 décembre 2013 à Tunis, cette cérémonie a permis de distinguer trois blogueurs dont les blogs étaient mis à jour régulièrement, traitaient de sujets liés aux droits de l'Homme en mettant en avant valeurs universels et mécanismes internationaux, et avaient une audience importante. L'événement s'est tenu comme prévu et a fait l'objet d'une ample publicité au niveau national en Tunisie. Toutefois, les événements politiques de Tunisie ce mois-là ont tendu à réduire l'audience de la cérémonie, ce qui n'était bien sûr pas sous le contrôle de l'IADH. Par ailleurs, un des lauréats, marocain, n'a pas été en mesure de venir en Tunisie recevoir son prix.⁸
- Plateforme de partage. Cet élément consistait en la mise en place du « *Voices Network* », mais il s'est doublé de la création du groupe Facebook (portant le logo du FNUD) remplissant une fonction similaire de partage et de débat participatif.

Résultats/objectifs

Si les activités ont dans l'ensemble été menées comme prévu, l'atteinte des résultats ou objectifs était plus incertaine :

- Augmenter les connaissances théoriques et les compétences pratiques de matière de droits de l'Homme et de démocratie parmi les blogueurs et journalistes ciblés. Les interviews menées avec les participants aux formations et avec les intervenants dans celles-ci ont montré qu'elles ont largement rempli cet objectif. Plusieurs participants ont expliqué avoir « compris » ce qu'étaient les droits humains, certains mentionnant que la formation leur avait « ouvert les yeux » ou avait mis en relief « l'universalité » des droits humains. En ce qui concerne les connaissances pratiques, plusieurs participants se sont montrés élogieux sur les connaissances acquises en termes de création de contenus photo ou vidéo.

⁸ L'évaluateur a rencontré le blogueur à Casablanca, qui lui a assuré que cette impossibilité de voyager n'avait rien d'un interdit politique : elle résultait simplement du fait que le blogueur, peu au fait des exigences bureaucratiques, n'avait pas pu obtenir de passeport à temps pour assister à la cérémonie.

Toutefois il serait incorrect de déduire de ces points positifs que l'objectif a été totalement atteint. Il est clair par exemple que les données du document de recherche produit au début du projet n'ont pas été d'intérêt particulier pour les participants interviewés, et que c'est l'aspect pratique des formations plutôt que son aspect théorique qui les a intéressés et leur est resté en mémoire lors des interviews. Il est donc difficile de considérer que la majorité des participants (encore moins les « 90% » prévus comme indicateur par le document de projet) a assimilé les normes et principes des droits de l'Homme et se servent de ceux-ci dans leur production en ligne.

- Augmenter l'utilisation des techniques de plaidoyer en ligne. Les connaissances de ces techniques ont clairement progressé, comme le montrait le fait que certains des participants interviewés pouvaient les décrire, et s'en servaient parfois eux-mêmes, par exemple dans des objectifs de lutte contre la corruption ou de promotion de l'égalité entre femmes et hommes. Toutefois les participants qui étaient le mieux à même de profiter de cet aspect des formations étaient déjà actifs au sein de la société civile avant les formations (y compris comme membres de l'IADH et participants à des formations précédentes) et avaient donc acquis au moins une partie de ces connaissances avant de participer au projet.

Le document de projet suggérait, comme indicateur de succès pour ce résultat, qu'en 2013 « au moins 80% » des produits en ligne intégreraient « d'une manière consciente et structurée » les questions de droits humains. Un regard aux posts du groupe Facebook (en arabe) montre que l'on est loin de ce résultat, et que les débats entre participants eux-mêmes sont rares. L'indicateur et le pourcentage ciblé étaient de toute évidence trop ambitieux, et les interviews des participants et des formateurs suggèrent que l'objectif lui-même était incorrectement formulé : la plupart des blogueurs et journalistes ciblés ne souhaitaient pas se lancer eux-mêmes dans des campagnes de plaidoyer, mais voulaient plutôt décrire des situations qu'ils connaissaient ou bien contribuer au débat dans le cadre d'autres campagnes (par exemple, pour un participant tunisien, sur la situation dans les territoires palestiniens occupés). L'objectif tel qu'il était formulé n'aurait pu être atteint que si le projet avait ciblé des activistes engagés, ou souhaitant s'engager, dans la défense des droits humains. Or beaucoup des participants au projet avaient des objectifs beaucoup plus modestes, parfois seulement de « décrire » la situation de leur ville ou quartier : objectif légitime en soi mais ne nécessitant pas d'outillage particulier en matière d'e-plaidoyer.

- Augmenter la communication en ligne entre participants. Il est clair que les participants ont largement utilisé l'opportunité qui leur était donnée de se servir du « *Voices Network* » et encore plus du groupe Facebook pour y poster des contenus ou au moins des liens vers leur blog ou site. Toutefois, de l'aveu même des participants, ces posts ne constituent pour eux qu'une des manières de diffuser leurs opinions. Certains utilisent aussi d'autres sites similaires tels celui de l'ANHRI, ainsi que de nombreux autres groupes Facebook correspondant à leurs centres d'intérêt, Twitter, etc.

L'objectif implicite, qui était de voir s'organiser des campagnes sur des thèmes liés aux droits humains à partir de la « mise en réseau » des participants, n'a pas été atteint. Il ne pouvait sans doute pas l'être sans une gestion très « pro-active » de la plateforme, qui aurait impliqué par exemple que l'IADH suggère (et soutienne peut-être financièrement) des actions précises aux participants, individuellement ou en groupe. Cette question de la gestion du projet est abordée dans la section suivante.

(iii) Efficience

Le critère de l'efficience met en rapport les résultats obtenus et les ressources consacrées à leur obtention. Par ailleurs, la qualité de la gestion du projet joue un rôle important dans l'évaluation de l'efficience. Le projet a été relativement onéreux, et il ne peut pas être considéré que les résultats obtenus ont été à la hauteur des attentes suscitées par le document de projet, ni qu'ils étaient suffisants en regard des sommes engagées (même s'il faut tenir compte du fait que l'instabilité politique de la région a renchéri le coût des activités). La gestion du projet était correcte, au sens où les activités ont été menées comme promis. Toutefois le projet était relativement peu intensif (nombre d'activités assez restreint pour une période de 24 mois), et l'on aurait pu attendre une gestion plus pro-active des activités, en particulier en termes de suivi des participants après les formations.

Les principaux postes⁹ de dépense ont été les suivants :

- Plus de la moitié du budget total (environ US\$129 000, auxquels il faut ajouter près de US\$19 000 en per diem et voyages pour le personnel de l'IADH) est allée à l'organisation des quatre sessions de formation et de l'événement public (prix aux meilleurs blogueurs). Ces coûts principalement logistiques étaient élevés.
- Coûts de personnels (consultants). Les différents formateurs et autres intervenants pour les sessions de formations, ainsi que les chercheurs et techniciens contractés, ont représenté un coût de US\$55 000 au total. On observe que certains coûts étaient élevés, sans que cela soit nécessairement justifié : fallait-il par exemple recruter des formateurs pour l'événement public, pour un budget de plus de US\$5 000 ? De même, les différences de paiement des consultants locaux pour les différentes formations (allant de US\$3 594 en Tunisie à US\$4 950 au Maroc et au Liban) ne semblaient pas justifiées.
- Les coûts de gestion de projet (US\$24 000), salaires de personnels de l'IADH, étaient raisonnables, mais certains coûts d'équipement étaient clairement trop élevés (US\$3 000 pour une caméra vidéo, 3 500 pour deux ordinateurs).

Dans ce contexte de coûts relativement élevés, on aurait souhaité une gestion de projet plus fine et pro-active que ce qui a effectivement été le cas. La motivation des personnels de l'IADH n'est pas en cause, mais le document de projet n'avait pas prévu la nécessité de travailler de très près avec les 168 participants pour les inciter à continuer leur participation à des activités communes à la suite des formations.

(iv) Impact

L'impact de projets liés à l'éducation aux droits de l'Homme peut s'apprécier en termes de changements d'attitudes – parmi les participants aux formations, d'une part, et de manière plus imprécise au sein de leur public. Il ne s'agit donc pas seulement de savoir si les activités ont été menées comme prévu (ce qui relève de l'effectivité) mais bien d'apprécier si celles-ci ont changé la manière dont se comportent les membres du groupe cible.

Le principal élément d'impact réside dans les connaissances acquises, dans la mesure où celles-ci ont contribué à des changements dans la manière dont les participants aux formations ont mené leurs activités de blogueurs ou de journalistes après les formations. Sur ce plan, certains témoignages de participants étaient instructifs. Un jeune journaliste tunisien a, par exemple, utilisé les connaissances acquises sur les droits de l'Homme pour former à son tour des activistes d'une petite organisation communautaire au sud du pays. Le journaliste décrivait ainsi le changement apporté par la formation :

⁹ Le budget n'avait pas été entièrement dépensé à la date de l'évaluation, de sorte que les dépenses réelles à cette date étaient inférieures aux chiffres présentés ici, mais les ordres de grandeur et les coûts unitaires étaient similaires.

« La formation m'a donné un plus. Je connaissais certains aspects [des droits de l'Homme] mais c'était comme une sculpture prise dans une pierre : le matériau était là, mais sans forme. La formation a apporté la forme. »

D'autres participants ont dit avoir été motivés par la formation pour agir de leur côté. L'un d'eux a ainsi tenté de créer des « clubs citoyens » dans son quartier. Un autre veut se lancer dans des études littéraires suite aux félicitations reçues au sujet de son blog. Un autre s'est senti encouragé à écrire dans son blog sur le thème de l'homosexualité et sur les « crimes d'honneur » à l'encontre des femmes. Il apparaît donc que, pour une partie au moins des participants, les formations ont donné lieu à un réel changement d'approche, mettant mieux les droits de l'Homme en relief dans leur production.



Remise des prix aux meilleurs blogueurs, décembre 2013, Tunis. ©IADH

Les formateurs et l'équipe de gestion du projet ont également remarqué que la perspective d'un prix récompensant les meilleurs blogs avait motivé une amélioration sensible de la qualité (et de la quantité) des contenus produits par les participants, au moins dans les mois qui ont suivi les formations.

Il est bien entendu quasi-impossible de savoir si les productions des participants ont elles-mêmes influencé le public des blogueurs et journalistes ainsi formés. Certains des participants pensaient, sur la base de commentaires postés par leurs lecteurs, qu'ils pouvaient transmettre une attitude plus tolérante (par exemple en matière de relations entre hommes et femmes ou de débats sur la démocratie). Mais bien entendu, ces impressions subjectives sont impossibles à prouver.

Le projet aurait-il pu avoir un impact plus fort ? On peut penser que oui, si les mesures suivantes avaient été prises :

- Meilleur suivi des participants, l'équipe de l'IADH restant en contact régulier avec eux suite aux formations, proposant par exemple des séminaires en ligne (« *webinars* ») ;

- Gestion pro-active de la plateforme, comme mentionné ci-dessus, afin d'encourager des groupes de participants à travailler ensemble, éventuellement avec un soutien financier de l'IADH ;
- Développement d'une véritable « stratégie de sortie » du projet, destinée à renforcer la pérennité (voir section suivante).

(v) Pérennité

Le projet avait une certaine pérennité intrinsèque du fait que les acquis des formations peuvent, dans une certaine mesure, être considérés comme relativement pérennes en ce qui concerne les participants aux formations (même si ceux-ci, assez naturellement, réclamaient souvent des formations complémentaires). De même, certaines activités (recherche, groupe Facebook) étaient relativement pérennes : le groupe Facebook en particulier est fréquemment alimenté par ses membres, et sa continuation ne requiert qu'un faible niveau de soutien de la part de l'IADH.

Toutefois, il est clair que les formations elles-mêmes ne sont pas pérennes puisque leur mise en œuvre dépend de financements externes. L'IADH ne prévoyait pas, lors de la visite de l'évaluateur, de reproduire ces formations (alors que certains des formateurs étaient prêts à le faire, si des financements étaient disponibles pour faire venir des participants). De même, la cérémonie de prix pour les meilleurs blogueurs était un événement unique.

On pourrait imaginer que l'IADH serait susceptible de continuer à décerner des prix sur une base annuelle, même en l'absence d'une cérémonie formelle coûteuse. Cela permettrait de réveiller l'attention du public régulièrement, et de motiver les participants pour qu'ils continuent à produire des contenus de bon niveau.

Une telle continuation du prix aux meilleurs blogueurs pourrait constituer une « stratégie de sortie » a minima du projet. Une dimension supplémentaire de pérennité pourrait être la mise en œuvre de formations inspirées de celles du projet, mais tenant mieux compte des besoins du public ciblé, au niveau national dans certains des pays concernés. En raccourcissant la durée des formations et en les focalisant sur les aspects pratiques, il serait peut-être possible de les réaliser pour un coût moindre.

VI. Conclusions

On peut synthétiser comme suit les conclusions de l'évaluation, sur la base des constatations et réponses aux questions évaluatives présentées au chapitre précédent.

(i) Le projet a approché une réalité nouvelle de manière constructive.

La question du rôle des blogueurs et journalistes citoyens dans la diffusion de valeurs démocratiques et de la promotion des droits de l'Homme dans le monde arabe est importante, et le projet proposait des approches innovantes et constructives.

(ii) Le projet a manqué de pertinence par défaut d'analyse et de consultation avec les groupes cibles.

Les principes des formations théoriques et pratiques, de la mise en réseau et de prix récompensant les meilleurs blogs étaient appropriés, mais leur mise en œuvre n'a pas été fondée sur une analyse suffisante des besoins et des risques, et aurait dû inclure une meilleure consultation des blogueurs eux-mêmes pour mieux comprendre leurs besoins.

(iii) Le projet n'avait pas une logique d'intervention suffisamment rigoureuse.

Le projet aurait dû mieux distinguer les actions prévues, les résultats escomptés et les objectifs poursuivis. Les indicateurs de succès étaient généralement trop ambitieux, tandis que le nombre d'activités prévues était relativement faible pour un projet de 24 mois.

(iv) La gestion du projet a manqué de rigueur et d'efficacité.

Le projet avait un budget relativement élevé au regard des activités prévues. Même si cela pouvait en partie s'expliquer par des facteurs externes renchérissant les coûts, le projet aurait bénéficié d'une gestion plus rigoureuse en termes financiers et plus pro-active en termes de suivi des bénéficiaires.

(v) Le projet a contribué à certains changements d'attitudes.

Certains des participants ont clairement beaucoup appris des formations, et en ont disséminé les enseignements par la suite, dans certains cas de manière durable. Toutefois ces éléments d'impact étaient relativement limités, en partie parce que la gestion du projet n'a pas inclus un suivi régulier des participants aux formations.

(vi) Le projet a manqué de pérennité faute de « stratégie de sortie » explicite.

Aucun des éléments du projet n'était explicitement destiné à continuer au-delà de la période du projet. Le groupe Facebook a heureusement permis de maintenir la visibilité du projet, et d'autres éléments, s'ils étaient maintenus (tels un prix annuel pour les blogueurs), pourraient constituer une « stratégie de sortie » minimale.

VII. Recommandations

Ces recommandations dérivent des conclusions de l'évaluation.

(i) L'IADH devrait revoir ses méthodes de conception et de gestion de projet afin de les rendre plus rigoureuses.

Il est essentiel que l'IADH développe de futurs projets sur la base d'analyses plus rigoureuses, et en formulant des logiques d'intervention plus claires.

(ii) L'IADH devrait consulter blogueurs et journalistes citoyens pour définir leurs besoins actuels.

Il est sans doute nécessaire de continuer des activités d'éducation aux droits de l'Homme à destination des blogueurs et journalistes. Toutefois ces activités devraient répondre plus directement aux besoins de ce public, en particulier en donnant la priorité aux droits économiques, sociaux et culturels, et en mettant l'accent sur les aspects pratiques des formations.

(iii) L'IADH devrait mettre en œuvre des techniques plus rigoureuses de gestion de projet.

Les budgets devraient être plus serrés et mieux refléter les coûts du marché pour les équipements et les services contractuels. Il est également nécessaire que l'IADH renforce le suivi par ses équipes des personnes formées, afin de s'assurer que les acquis des formations sont les plus pérennes possibles.

(iv) L'IADH devrait s'assurer que de futurs projets disposent d'une « stratégie de sortie » explicite.

Il est important à l'avenir que l'IADH tienne compte des exigences de pérennité des projets dès leur conception initiale, de manière à créer des conditions propices à la continuation d'au moins certains éléments du projet au-delà de la période financée.

(v) Le FNUD devrait encourager d'autres projets de soutiens aux blogueurs et journalistes citoyens, tirant les leçons du présent projet.

La flexibilité du mandat du FNUD lui a permis de financer ce projet, au caractère relativement novateur. Les besoins de renforcement des capacités des blogueurs et journalistes citoyens sont importants – pas seulement dans le monde arabe – et le FNUD est bien placé pour encourager d'autres organisations à mener des projets dans ce domaine, tirant les leçons de ce projet.

Annexe 1 : questions évaluatives

Critères CAD	Questions d'évaluation	Sous-questions
Pertinence	Dans quelle mesure le projet tel qu'établi et mis en œuvre par le bénéficiaire a-t-il répondu aux spécificités du contexte et aux besoins des bénéficiaires aux niveaux local et national?	<ul style="list-style-type: none"> • Au regard du contexte, les objectifs du projet étaient-ils en adéquation avec les priorités et les besoins pressentis pour un développement démocratique? • La préférence aurait-elle dû être donnée à une autre stratégie que celle appliquée, afin de mieux répondre à ces besoins, priorités, contexte? Pourquoi? • Les risques ont-ils été bien identifiés? Dans quelles mesures les stratégies établies étaient-elles appropriées pour faire face aux risques identifiés? Le projet était-il excessivement risqué ?
Efficacité	Dans quelle mesure le projet, tel que mis en œuvre, était en mesure d'atteindre les objectifs et résultats fixés?	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les objectifs du projet ont-ils été atteints? • Dans quelle mesure le projet a-t-il été mis en œuvre en accordance avec le document de projet? • Les activités choisies étaient-elles appropriées pour atteindre les objectifs fixés? • Qu'est ce qui a été accompli par le projet? Dans les situations où le résultat prévu initialement dans le document de projet n'a pu être obtenu, quelles en sont les raisons?
Efficiences	Dans quelle proportion la relation entre les ressources déployées et les impacts obtenus est-elle raisonnable ?	<ul style="list-style-type: none"> • La proportion entre l'effort fourni et les résultats obtenus était-elle raisonnable? • Les dispositions institutionnelles étaient-elles en faveur de l'obtention de résultats et de la responsabilisation du projet? • Le budget a-t-il été conçu et mis en œuvre de façon à atteindre les objectifs du projet?
Impact	Dans quelle mesure le projet a-t-il permis la mise en place de pratiques et de mécanismes soutenant le rôle actif des jeunes dans les processus politiques ?	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure la réalisation des objectifs et résultats a-t-elle eu un impact sur le problème spécifique visé par le projet? • Les bénéficiaires ciblés ont-ils ressenti un impact tangible? A-t-il été positif ou négatif ? • Dans quelle mesure le projet a-t-il provoqué des changements et effets, positifs ou négatifs, prévus ou imprévus, sur la démocratisation? • Est-il vraisemblable que le projet agisse comme un catalyseur? Comment ? Pourquoi ? Quels exemples?
Durabilité	Dans quelle mesure le projet tel qu'établi et mis en œuvre a-t-il créé ce qui vraisemblablement constituera un élan continu en faveur de l'exercice des droits et de la démocratisation?	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le projet a-t-il mis en place des mécanismes et des réflexes qui continueront à alimenter l'impact perçu par les évaluateurs? • Les parties prenantes sont-elles motivées et capables de poursuivre les activités du projet par elles-mêmes?
La valeur ajoutée du FNUD	Qu'est-ce que le FNUD a accompli via ce projet qui n'aurait pu être accompli via un autre projet, une autre source de financement ou d'autres agences exécutrices (gouvernement, ONG, etc.) ?	<ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que le FNUD a accompli via ce projet qui n'aurait pu être accompli via un autre projet, une autre source de financement ou d'autres agences exécutrices (gouvernement, ONG, etc.) ? • Est-ce que la structure du projet ainsi que ses modalités de mise en œuvre mettent à profit les avantages comparatifs du FNUD, notamment sa priorité explicite sur les questions de démocratisation?

Annexe 2 : documents examinés

Documents généraux

- Rapports annuels Amnesty International 2012 – 2014 (pays du projet)
- Bilans annuels 2009-2014, Reporters sans Frontières (www.rsf.org)
- *Arab Social Media Report*, Mohammed Bin Rashid School of Government, Université de Dubai, éditions 2012 et 2014
- *Social Media in the Arab World – A report to the Center for International Media Assistance*, par Jeffrey Ghannam, février 2011

Documents de projet

- Document de projet
- Rapport mi-parcours
- Rapport final
- Rapport d'étape
- Etude de base
- Programme de l'événement public
- Programmes, documents et rapports de formations
- Tableau des comptes
- Site internet « *Voices Network* » : <http://www.e-aihr.org/voices/>
- Page groupe Facebook : <https://www.facebook.com/groups/276043315847499/>

Annexe 3 : personnes rencontrées – Juillet 2014

Institution	Prénom et Nom	Fonction
IADH (Tunisie)	Nazih Darwish Jalila Boukari Ahmed Yossef	Auteur, étude de base Directrice du projet Bureau des médias, IADH
IADH (Liban)	Joumana Marai	Formatrice
IADH (Liban)	Salim Allawzi	Formateur
IADH (Egypte)	Mohamed Radhi	Formateur
IADH (Maroc)	Soumicha Riyaha	Partenaire IADH, formatrice
Participants aux formations	Sayed Youssif [Personne préférant garder l'anonymat] Hayet Murshid Slama Khalil Mohammed Krit Mourad Mannaf Myriam Jaballah Dalinda Fadhaoui Rafika Montasri Zyna Oueled Saâd Yahia Chafchaoui Moussaoui Youssef Zaoui Hassan Ben Zalla Hossan Hab	Blogueur, Bahreïn Blogueur, Algérie Blogueuse, Liban Blogueuse, Egypte Journaliste, Tunisie Experts droits de l'enfant, Tunisie Blogueuse, Tunisie Membre de l'IADH Blogueuse, Tunisie Blogueuse, Tunisie Etudiant/blogueur, Maroc Blogueur, Maroc Blogueur, Maroc Blogueur, Maroc

Annexe 4 : liste des abréviations

ANHRI	Arab Network for Human Rights Information
EDH	Education aux droits de l'Homme
FNUD	Fonds des Nations Unies pour la Démocratie
IADH	Institut arabe des droits de l'Homme
ONG	Organisation non-gouvernementale
RSF	Reporters sans frontières